CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE COMHAFAT/ATLAFCO MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES COOPERATION AMONG AFRICAN STATES BORDERING THE ATLANTIC OCEAN

L'AQUACULTURE EN ZONE COMHAFAT : UN POTENTIEL EN QUETE DE VALORISATION

M'Diq (Maroc), 13-14-15 Avril 2017

L'aquaculture en Afrique : réalités, contraintes et développements.

Denis GASNIER

Consultant Aquacole

gasnier.aqua@hotmail.fr

Aquaculture = élevage d'organismes vivants en milieu aquatique

Pour réussir une aquaculture, 3 points majeurs à considérer:

- Dominer les procédés de production de l'espèce choisie (reproduction, grossissement, maladies)
- Maîtriser les couts de production (juvéniles, aliments, autres)
- Avoir un (ou plusieurs) marché(s) pour la vente du produit.

3 formes d'aquaculture

- Aquaculture industrielle: écloserie, ferme de grossissement, unité de conditionnement – avec maitrise totale des étapes de production et de vente.
- Aquaculture à but commercial: petites unités de grossissement (PME)
- Aquaculture de subsistance: unités extensives pour principalement l'autoconsommation



Aquaculture industrielle

- Grosse unité intégrée de production: produit ses juvéniles, parfois plusieurs espèces, peut produire ses aliments, conditionne ses produits pour les marchés
- Expertise internationale sur les procédés de production
- Production très importante d'espèces ciblées pour un marché international ou local spécifique (tourisme)
- Peu de développement en Afrique: crevettes et poissons en cages (Océan Indien).



Aquaculture industrielle

Intérêt:

- Ecloserie: production locale de juvéniles pour d'autres aquaculteurs.
- Aliments produits localement ou importés en grande quantité et donc à moindre coût profitable aux plus petits aquaculteurs.
- > Achat complémentaire de produits pour conditionnement et vente (exportation).
- Conseil technique potentiellement disponible à la ferme industrielle.
- Développement de fermes satellites (PME).

Aquaculture industrielle peut devenir un moteur de développement pour des PME.



Aquaculture industrielle



Comment attirer les investisseurs?

- Développer un plan d'aménagement aquacole avec sélection des sites disponibles pour les projets industriels.
- ➤ Proposer un guide d'investissement pour les projets aquacoles, incluant les lois nationales, les procédés de sélection des projets, les obligations, les étapes d'attribution des licences, les coûts, et proposant des mesures financières accordées (détaxation à l'importation des équipements et des intrants, inclus les aliments, réduction d'impôts sur les sociétés, rapatriement des bénéfices, etc.).

Petite aquaculture à but commercial

Peu de développement en Afrique.





- Manque d'assistance des gouvernements ou assistance peu ou pas adaptée: absence de démonstration et de vulgarisation.
- Pas de schéma de développement intégré dans les plans d'aménagements (souvent un développement anarchique).
- Obtention des permis et licences souvent compliquée.
- Lois peut adaptées.
- Pas d'écloseries.
- Pas de fabrication locales d'aliments
- Marchés non étudiés et concurrence des importations de produits congelés de mauvaise qualité mais à bas prix (tilapia chinois, Pangasius).



Petite aquaculture à but commercial

Comment faire un bon développement!

- ➤ Préparer des schémas de développement en prévoyant les espèces, les types d'aquaculture possibles, la production maximale par zone étudiée et en simplifiant l'attribution des licences.
- Proposer une assistance technique aux fermiers et gérer par eux (association de producteurs). Assistance subventionnée au démarrage puis autofinancée par les fermiers.

Petite aquaculture à but commercial

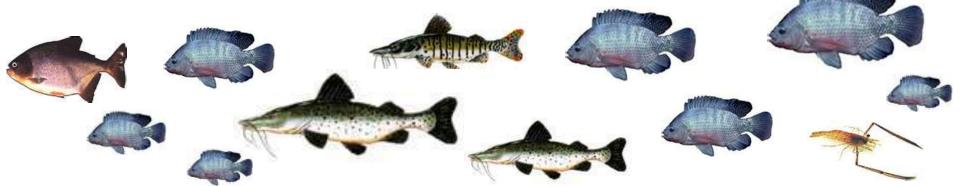
Comment faire un bon développement!

- Mettre en place des aides pour la réalisation des écloseries nécessaires (privées et non gérées par le gouvernement).
- ➤ Mettre en place des aides pour la fabrication locale d'aliments quand le volume de production est suffisant (problème de disponibilité des sous produits de l'agriculture)
- Promotion des produits sur les marchés locaux et éventuellement internationaux.

Aquaculture de subsistance

Développement totalement lié à une assistance nationale (vulgarisation), qui doit apporter la démonstration, la formation, les juvéniles et assurer un suivi permanent des producteurs.

Problème africain = absence d'espèces pouvant permettre une polyculture adaptée comme en Inde ou en Asie.



- Plan d'aménagement des zones aquacoles intégrées parmi les autres activités potentielles = sites ou zones exclusivement réservées pour l'aquaculture.
- ❖Sites réservés pour les s industrielles et zones réservées pour les PME.
- Schéma d'aménagement des zones PME avec modélisation de fermes par type et par espèce, étude d'impact, limitation des productions par zone.

- Proposer un guide d'investissement pour les aquaculteurs industriels (objectif d'attirer ces investisseurs qui seront moteurs de développement).
- Guide d'investissement également valable pour le PME.
- ❖ Simplifier les démarches administratives (licences, concessions, etc.) et en règle générale réduire les délais de mise en place des projets.



- Apporter une assistance technique nationale (vulgarisation) pour le démarrage des PME, puis permettre aux associations de producteurs d'autogérer cette assistance.
- ❖ Développer un suivi des marchés et apporter de l'aide aux producteurs/vendeurs au niveau local et exportation. Promouvoir les produits nationaux (ou régionaux).

- Inciter les investissements nationaux en matière de production de juvéniles (écloserie).
- Réduire les taxes à l'importation des aliments aquacoles (dans un premier temps) puis favoriser l'implantation d'une production locale d'aliment (problème des sous produits agricoles pour fabriquer ces aliments).
- Mettre en place un programme de formation pour les techniciens aquacoles nationaux.
- Développer les facilités logistiques de et vers les zones aquacoles.

Assurer un suivi et une évaluation périodique des fermes pour anticiper les problèmes liés à la production (juvéniles, aliments, maladies, environnement) et/ou provenant des marchés (espèces, conditionnement, concurrence, crise

économique).

